

	Période de pointe pendant la guerre	1er avril 1947
Pêcheries	979	581
Mines et Ressources	3,591	3,658
Conseil national de re- cherches	1,486	2,119
Travail	2,813	873
II. Nouveaux services établis depuis 1939		
a) Services sociaux		
Santé et Bien-être	2,300	2,249
Assurance-chômage	10,185	8,077
Office national du film ...	787	662
b) Services visant les an- ciens combattants		
Affaires des anciens com- battants	8,102	19,253
Etablissement des anciens combattants et loi sur les terres destinées aux an- ciens combattants	641	1,716
c) Commission des trans- ports aériens	54	41
III. Services de guerre en voie d'être fusionnés ou abolis		
a) Services de la Défense (3)	68,376	15,762
b) Services nationaux de guerre	2,041	4
c) Commission des prix et du commerce en temps de guerre	5,726	3,920
d) Reconstruction et Appro- visionnement	14,540	902
Total	(4)	120,946

1) Comprend la Commission des grains et les éleveurs du gouvernement canadien.

2) Comprend la Commission des transports.

3) Comprend l'armée, la marine, l'aviation et la Commission d'inspection.

4) Etant donné que les divers services ont atteint leur période de pointe, en matière d'embauchage, à des dates différentes, le total de cette colonne est plus considérable que le chiffre de pointe atteint par le personnel du service civil, chiffre qui n'a jamais dépassé 142,000.

Le total des fonctionnaires est aujourd'hui beaucoup plus élevé qu'en 1939, mais il ne faut pas oublier que cela est dû, dans une large mesure, à plusieurs facteurs, dont voici les plus importants:

1. L'application des nouvelles mesures adoptées depuis le début de la guerre. La Commission de l'assurance-chômage, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, l'Office national du film, la Commission des transports aériens et le ministère des Affaires des anciens combattants sont pour ainsi dire des nouveaux services qui doivent leur existence à ces nouvelles mesures législatives. En fait, le personnel des services précités comptait, le 1er avril de cette année, un total de 31,998 fonctionnaires. Ce chiffre représente une augmentation de 28,515 par rapport aux 3,483 fonctionnaires à l'emploi

[L'hon. M. McCann.]

des services connexes en 1939. Ces services sont ceux des Pensions, de la Santé nationale et de l'Office national du film.

2. En maintes occasions, l'adoption de nouvelles lois ou la modification d'anciennes a occasionné la création de nouvelles divisions dans les ministères. C'est ainsi que furent établis la division de la citoyenneté au secrétariat d'Etat, divers nouveaux services au ministère de l'Agriculture et ainsi de suite.

3. Le nombre des fonctionnaires des ministères du Revenu national, des Postes, de la Défense nationale, du Commerce et des Affaires extérieures, a sensiblement augmenté depuis 1939. Ces accroissements dépendent d'éléments qui influent, indépendamment de notre volonté, sur le revenu, la sécurité nationale, le commerce extérieur et les relations internationales. Dans tous ces cas, les besoins se sont accrus considérablement depuis le début de la guerre.

4. Ainsi que je l'ai déjà indiqué, l'importance des services de régie, comme les travaux publics, le bureau du Contrôleur du trésor et la Commission du service civil varie en raison directe du nombre des fonctionnaires.

Ce sont là quelques faits qui donnent une idée de la difficulté que comporte une estimation des effectifs de l'Administration en temps de paix. On continuera de réduire graduellement le nombre des employés à mesure surtout que diminueront les besoins des services destinés aux anciens combattants et que s'effectuera le démembrement définitif des ministères de guerre.

Dans le tableau que j'ai consigné et qui indique le nombre global des fonctionnaires par ministère et leur chiffre maximum en temps de guerre ainsi que le nombre des employés à la date du 1er avril 1947, on notera que, parmi les ministères de guerre que l'on est en train de fusionner ou de supprimer, se trouvent les ministères de la Défense qui, durant la guerre, ont compté jusqu'à 68,376 civils et qui, pour les trois armes et les commissions d'inspection, n'en ont plus que 15,762. Un autre ministère de guerre en voie de suppression est celui des Services nationaux de guerre dont on a réduit le personnel d'un sommet de 2,041 employés à quatre seulement. Durant le conflit, le ministère des Munitions et des Approvisionnements a employé jusqu'à 14,540 fonctionnaires, tandis qu'aujourd'hui le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements n'en compte que 902.

Voilà, à mon sens, monsieur l'Orateur, une réfutation péremptoire de l'accusation, absolument gratuite, j'ose le dire, de l'honorable député de Dufferin-Simcoe (M. Rowe).